

POUR CONNAITRE LA FRANCE

Les ROUMAINS et la CULTURE FRANÇAISE

Lettre d'un Etudiant Roumain

Nous avons reçu de la part d'un étudiant roumain — dont le nom, pour des raisons faciles à comprendre, nous sommes obligés de le taire — la lettre qui suit et qui jette une vive lumière sur les questions des étudiants roumains en France :

« La France a toujours été pour les étudiants roumains désireux de parfaire leurs études, le lieu de prédilection par excellence. Ils y sont attirés par la renommée sans pareille de la culture et de l'enseignement supérieur français, par l'accueil chaleureux qui leur a toujours été réservé, par l'avantage que leur offre la connaissance de la langue française, et enfin, mais non pas en dernier lieu, par l'amitié traditionnelle des deux peuples.

Et puis je m'adresse à des Roumains, et ils n'ont pas besoin de beaucoup de paroles pour comprendre les raisons et les sentiments qui entretiennent chez nos étudiants le désir brûlant de placer, pour quelque temps au moins, leur formation intellectuelle et spirituelle entre les mains des maîtres français et dans le milieu fertilisant qu'est la culture française.

L'objet de ma lettre est de vous exprimer notre perplexité, à nous tous, étudiants roumains en France, devant la décision intempestive du gouvernement de Bucarest de nous rappeler, sous le prétexte claironnant mais vide de tout sens raisonnable, de « mobilisation de la jeunesse intellectuelle au service du relèvement du pays ».

Sous un régime qui se réclame de la technicité, il devrait être une vérité incontestable, qu'un homme dont la formation professionnelle a été interrompue avant son terme ne peut être réellement utile à son pays, mais au contraire nuisible. Car il est à penser qu'on lui réserve, dans cette « mobilisation » fiévreuse, mais qui se veut constructive, des charges délicates et pleines de responsabilités.

Mais la discussion sur ce terrain est inutile, car la réalité est autre. Le moment choisi par le gouvernement ou décidé ailleurs pour nous rappeler coïncide avec celui où la langue et la culture françaises sont reléguées, en Roumanie, loin derrière la langue et l'instruction russes, et où les mêmes gouvernants qui, en 1946 encore, jugeaient utile d'envoyer de nombreux étudiants en France, découvrent brusquement que notre âme et notre instruction risquent d'être perverties par « le climat impérialiste, bourgeois et partant pourri » de la culture occidentale.

Devions-nous, les étudiants roumains en France, nous ranger au même avis si inattendu? Il aurait fallu au moins, comme il se doit en stricte démocratie, nous demander aussi notre avis!

Du reste, nous l'avons donné sans qu'on nous le demande, et d'une manière péremptoire : sur environ 200 étudiants qui sommes en France, et dont 150 au moins sont venus avec l'autorisation sinon avec le concours des autorités roumaines, 4 (quatre) seulement sont rentrés de bon gré en Roumanie.

Nous insistons sur la question de l'appui matériel dont nous aurait comblés, selon certains, le gouvernement roumain, et qui, en conséquence, lui aurait créé un droit sur nos décisions. En réalité, si un bon nombre de nous avons bénéficié d'un concours matériel, ce fut de celui accordé par le gouvernement français, sous forme de bourses d'études. Quant au gouvernement roumain, il a seulement subvenu aux frais d'entretien de deux étudiants et a facilité, pendant six mois environ, le transfert, à un taux de change favorable, des sommes envoyées à certains d'entre nous par leurs parents.

En plus, il a mis généreusement à la disposition des étudiants, triés sur le volet, qui furent hébergés à la maison roumaine de Fontenay-aux-Roses, une somme de 240.000 francs pour le fonctionnement du foyer. Ce fonds aida, pendant six mois, à la subsistance des étudiants privilégiés, et puis, la maison devint un lieu de repos pour les familles des collaborateurs de la Légation.

Non! Les étudiants roumains ne sont pas rentrés, malgré les graves risques qu'ils encourent : déchéance de la nationalité, confiscation des biens, etc.

Ils continueront de se nourrir des fruits bien-faisants de la culture française et de l'espoir d'en faire, plus tard, bénéficier leur pays aussi. »

UNE VIEILLE INSTITUTION FRANÇAISE : « LE COMPAGNONNAGE »

Peu de gens savent qu'il existe encore en France des survivances des antiques corporations de professionnels, qui entourent leur métier d'un amour presque religieux et engagent leurs membres à faire, en « compagnon du devoir », le tour de France, qui était une obligation dans la corporation.

A l'heure actuelle, c'est dans la corporation des charpentiers que le compagnonnage garde le plus de vie. Mais des ilots compagnonniques demeurent dans d'autres branches de métiers : chez les forgerons, les bourelliers, les tonneliers, les serruriers, les boulangers, les pâtisseries; l'observance de la tradition n'y est pas aussi rigoureuse (seuls les charpentiers et les tailleurs de pierre se disent « fidèles au devoir »).

Les compagnons ont, à Paris même, deux lieux de réunion et de travail : l'un rue Mabillon, l'autre à La Villette. La première est située dans un décor provincial qui abrita autrefois des écuries royales, le second logé dans un immeuble à la laideur effacée de bistrot de carrefour. Au rez-de-chaussée, le restaurant; à l'étage, de longues tables de travail. Sur les murs, le portrait d'un moine barbu, le compas dans une main, un plan roulé dans l'autre. C'est le père Soubise, patron légendaire d'un des « devoirs » naguère rivaux, les autres ayant pour patron maître Jacques, architecte de Salomon. Dans des niches, les chefs-d'œuvre : torsades d'escaliers, clochetons et dentelles architecturales en bois patiné. Le « grand chef-d'œuvre », exposé à La Villette, et qui résume toutes les difficultés techniques concevables, ne fut pas achevé en moins de vingt ans.

LA FOIRE EUROPEENNE DE STRASBOURG

La XVI^e Foire européenne de Strasbourg, qui durera deux semaines, a été solennellement inaugurée le 4 septembre.

Cette manifestation, qui se déroule, cette année, dans le cadre des fêtes commémorant le tricentenaire du rattachement de l'Alsace à la France, promet de remporter un succès plus grand encore que celui qu'elle connaissait avant la guerre. En effet, plus de 2.000 exposants ont pu trouver une place dans la vaste enceinte du parc municipal de Wacken. Certes, la Foire Européenne de Strasbourg mérite son titre. Les Suisses, les Belges, les Luxembourgeois, les Hollandais, les Tchèques, les Sarrois, etc., ont répondu présent et la participation de la métropole et de la France d'outre-mer est considérable.

On remarque l'effort de l'industrie textile alsacienne et lorraine, qui a délégué une vingtaine de ses meilleurs fabricants, et l'on admire les superbes lainages de Rosheim et de Colmar, les écossais et Sainte-Marie-aux-Mines ou les imprimés et les zéphirs de Mulhouse.

L'artisanat est fort bien représenté.

LES NOUVELLES ALLOCATIONS FAMILIALES

A partir du 1^{er} octobre 1948, la cotisation annuelle des allocations familiales dues par les employeurs et les travailleurs indépendants sera la suivante :

Revenu professionnel compris entre :	annuelle Cotisation
100.001 et 150.000 francs	4.000 fr.
150.001 et 200.000 francs	6.000 »
200.001 et 250.000 francs	8.000 »
250.001 et 300.000 francs	10.000 »
300.001 et 350.000 francs	12.000 »
350.001 et 400.000 francs	14.000 »
400.001 et 450.000 francs	16.000 »
450.001 et 500.000 francs	18.000 »
Revenu supérieur à 500.000 francs ..	20.000 »

La cotisation ainsi déterminée ne peut être inférieure à un minimum établi forfaitairement en faisant application au salaire de base du manoeuvre des taux ci-après : employeurs, 10 %; travailleurs indépendants de la catégorie 1, 10 %; catégorie 2, 7 %; catégorie 3, 4 %.

CULTURALE

■ La sfârșitul luni Octombrie se deschide la București salonul de toamnă de pictură și sculptură. În primăvara salonul a fost amânat, deoarece se pare că lucrările prezentate n-au fost socotite de valoare artistică excepțională.

■ Editura de limbi străine din Moscova a trimis în România, între altele, următoarele lucrări, în limbile franceză, engleză și spaniolă : « Povestirile din Sevastopol » de Lev Tolstoi, « Teatrul » lui Cehov, « Părinți și copii » de Turgheniev, « Un crou al timpului nostru » de Lermontov, precum și « Tânăra gardă » de A. Fadeev, « Scoala » de A. Gaidar, « Aliser Navoi » de Aibeg, « Popor nemuritor » de Vasili Grosman.

■ Printr-o decizie a Consiliului de Miniștri, muzeul Bruckenthal din Sibiu, împreună cu întreg patrimoniul său, a trecut de sub administrația Ministerului Învățământului Public, în administrația Ministerului Artelor și Informațiilor.

■ Conform deciziei Ministerului în Învățământului Public elevii corigenți la Religie sunt considerați promovați din oficiu la acest obiect. Candidații la examenul particular nu vor mai fi examinați la Religie.

Pora Travel Bureau

FOREIGN EXCHANGE DEALERS

MONEY ORDERS — CURRENCY EXCHANGE — TRAVELERS CHEQUES — TRAVELERS INSURANCE — BAGGAGE INSURANCE — ALL OVER THE WORLD

Trimitem bani în România și în toate țările din lume, prin AIR-MAIL și TELEGRAFIC, în sume de dolari 25, 50, 100, 500, 1.000, 2.500, 5.000. În România plătim mai multi Lei, pe dolar, ca oricine.

Banii trimisi prin oficiul nostru SUNT GARANTATI

BILETE DE VAPOARE PE TOATE LINIILE

Pentru Informații la :

PORA TRAVEL BUREAU

3462 Guthrie St. Phone: 2490 East Chicago, Indiana

JOHN PORA, Notary Public